



AMBASSADE DE SUISSE  
EN RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE

LE CAIRE, le 30 janvier 1975

ro, Sh. Abdel Khalek Saroit  
Téléphones 78171-78172

Réf.: 331.3. - YB/jd

*avec Mr*  
*TH, GE, FR, IN, AM*  
Konrad Graf et Jean-Pierre Pradervand  
Président de la Délégation des Membres du Parlement  
C'est très bien avec acceptation mail  
A la Direction politique du Pr. Kohler  
Département politique fédéral  
B e r n e

Visite de la délégation  
parlementaire suisse

In	HN	HN	IN				
Datum	3.2						6.2
Visa	Ge	X	✓				5-
EPD			030275				-9
Ref.	p. n. 124.31.						

Monsieur l'Ambassadeur,

*p. B. 15.21. Eg.*

Donnant suite à une invitation de l'Assemblée du peuple, une délégation parlementaire suisse comprenant six conseillers nationaux (MM. Simon Kohler, Fritz Blatti, René Felber, Arnold Koller, Richard Müller, Rodolphe Tissières) et deux conseillers aux Etats (MM. Konrad Graf et Jean-Pierre Pradervand) a séjourné au Caire du 20 au 27 janvier 1975. Elle était conduite par le président du Conseil national, M. Simon Kohler. Vous trouverez ci-joint le programme de cette visite.

Malgré la chaleur de l'accueil et les prévenances dont les délégués ont été entourés, les interlocuteurs égyptiens ont parfois donné un ton assez raide aux entretiens politiques, alors que le président Kohler s'est toujours montré courtois et souple, sachant utiliser avec habileté les ressources d'un langage raffiné et une expérience parlementaire qui s'est révélée précieuse.

A la première séance, le président de l'Assemblée du peuple, M. Sayed Maréi, aborda "franchement" - et même avec brutalité - les deux questions qui semblaient préoccuper le plus les hôtes égyptiens : le vote des Chambres fédérales



- 2 -

réduisant la contribution suisse à l'UNESCO et l'affectation des fonds en déshérence. La discussion permit de nécessaires rectifications de la part de la délégation suisse, mais ces sujets furent repris par la suite lors des rencontres avec la Commission des affaires étrangères et, le lendemain, avec une délégation parlementaire présidée par M. Ali Sayed, vice-président de l'Assemblée du peuple, assisté du ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Samih Anouar. Lors de cette dernière séance, les positions égyptienne et suisse face au conflit du Proche-Orient furent exposées par chacune des délégations, mais la prudence et l'objectivité de M. Kohler tentant d'expliquer le sens et les limites de la neutralité provoquèrent de la part de ces deux personnalités égyptiennes des sourires ironiques, voire des ricanements. Il était ainsi visible que notre neutralité avait perdu, pour les Egyptiens (comme d'ailleurs pour le monde arabe en général) une certaine crédibilité et qu'elle leur paraissait un prétexte commode de dérobade. Cela n'empêcha pas M. Sayed de conclure de façon surprenante que les deux délégations étaient entièrement d'accord, malgré les réserves de M. Kohler et les signes de dénégation de certains délégués suisses. Cette manière tendancieuse d'interpréter les débats se trouva reflétée dans un article du "Progrès égyptien" que je vous ai déjà signalé par voie rapide et dont vous trouverez ci-joint un exemplaire. La délégation suisse fut, à juste titre, fort mécontente de cet article. Le "Progrès égyptien" étant un journal de peu de diffusion, lu essentiellement par les étrangers vivant en Egypte, une rectification aurait déclenché une polémique plus nuisible qu'utile et aurait créé un état de tension avec les hôtes égyptiens. C'est donc par le biais du communiqué final (cf. annexe) que le tir a été rectifié.

- 3 -

Une autre rencontre a permis d'intéressants échanges de vues, sur un ton amical, avec le premier secrétaire du Comité central de l'Union socialiste arabe, M. Ghanem.

./.  
Pour le détail de ces différents entretiens, vous voudrez bien vous reporter aux compte-rendus ci-joints rédigés par le stagiaire diplomatique, M. Biéler, se fondant sur les notes qu'il a prises au cours des séances.

./.  
En ce qui concerne l'entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmy, je vous fais parvenir par ce même courrier un rapport ad hoc. Quant à l'audience accordée par le président Sadate, elle fut brève et se limita à des échanges de politesses et des généralités.

Au cours des deux journées passées en Haute-Egypte, la délégation eut l'occasion de s'entretenir avec les représentants des autorités locales. Il en fut de même avec l'ambassadeur Seif El Nasr, conseiller de l'Assemblée du peuple pour les affaires étrangères, qui accompagnait la délégation et dont les opinions aussi nettement et vivement exprimées que celles de la délégation suisse, notamment sur la question du pétrole et des autres matières premières, permirent de percevoir les limites de la compréhension réciproque.

A la fin de leur séjour, les parlementaires suisses (à l'exception de MM. Kohler et Pradervand rentrés un jour plus tôt que prévu), ont visité la zone de Suez et une partie de la ligne Barlev.

L'Ambassade a apporté tout le concours possible à la délégation suisse. J'ai personnellement assisté à plusieurs séances, mon premier collaborateur et M. Biéler participant

- 4 -

aussi à certaines d'entre elles. De plus, M. Berthoud a accompagné la délégation en Haute-Egypte. Enfin, j'ai offert un cocktail-party, à laquelle ont assisté une trentaine de parlementaires et de personnalités égyptiennes, ainsi qu'une quinzaine de Suisses du Caire, et un dîner qui réunit dix-huit personnes, dont le président Maréi et plusieurs députés égyptiens.

J'ai l'impression que la délégation suisse et ses hôtes locaux ont été satisfaits du déroulement du programme et des entretiens. La seule ombre au tableau a été, pour les parlementaires suisses, ce malencontreux article du "Progrès égyptien". Néanmoins, je suis convaincu que cette visite parlementaire a été extrêmement utile aux relations égypto-suisse et que son renvoi ou son annulation aurait eu, à cet égard, des effets déplorables. J'ajoute que la tâche du président Kohler et des autres délégués suisses, face à des parlementaires fort bien préparés et rompus à toutes les roueries, était des plus délicates et qu'ils s'en sont tirés au mieux malgré la difficulté de faire comprendre et admettre la position suisse.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse

  
(Gagnebin)

Copie : Secrétariat politique, DPF

Annexes : 1 programme (2 ex.)  
 1 communiqué final (2 ex.)  
 2 compte-rendus (2 x 2 ex.)  
 6 articles de presse :  
 - Al Ahram du 22.1.75 (2 ex.)  
 - Al Akhbar du 22.1.75 (2 ex.)  
 - Al Gomhouria du 22.1.75 (2 ex.)  
 - Le Progrès Egyptien du 23.1.75 (1 ex.)  
 - Al Gomhouria / Al Akhbar du 27.1.75 (2 ex.)  
 - Le Progrès Egyptien du 27.1.75 (1 ex.)

Programme de la délégation parlementaire suisse  
(du 20 au 27 janvier 1975)

---

Lundi 20 janvier

20h00 Arrivée à l'aéroport du Caire et transport à l'hôtel Méridien.

Mardi 21 janvier

11h00 Entretien avec le président de l'Assemblée du peuple, M. Maréi.

12h30 Réunion à la Commission des affaires étrangères sous la présidence de M. Zakaria Loutfi Gomaa.

16h30 Visite des pyramides de Guizeh.

19h00 Spectacle Son et Lumière aux pyramides.

20h30 Dîner officiel (hôtel Sheraton).

Mercredi 22 janvier

09h00 Visite des usines de filature et tissage à Héliouan.

11h30 Visite de la citadelle et mosquée Mohamed Ali.

13h00 Entretien avec délégation parlementaire égyptienne (vice-président Ali Sayed).

18h30 Réception à l'Ambassade de Suisse (chancellerie).

Jeudi 23 janvier

07h00 Décollage de l'aéroport du Caire à destination de Louqsor.  
Nuit au New Winter Palace.

Visite de la Vallée des Rois. Son et Lumière à Karnak.

Vendredi 24 janvier

08h30 Décollage de l'aéroport de Louqsor à destination d'Assouan.  
Visite du Haut-barrage et du temple de Philae.

16h30 Décollage de l'aéroport d'Assouan à destination du Caire.

Samedi 25 janvier

09h00 Visite du Musée égyptien.

12h00 Entretien avec le Premier Secrétaire du Comité central de l'Union Socialiste Arabe, M. Ghanem.

13h15 Entretien avec le Président de la République, M. Sadate.

13h45 Entretien avec le Ministre des Affaires Etrangères, M. I. Fahmy.

17h00 Visite du journal Al Ahram.

20h30 Dîner de l'Ambassade de Suisse (hôtel Hilton).

Dimanche 26 janvier

08h30 Visite du front militaire (Suez).

Lundi 27 janvier

08h20 Décollage de l'aéroport du Caire à destination de la Suisse

---

## COMMUNIQUE FINAL

Sur invitation de Son Excellence Monsieur Sayed Marzi, Président de l'Assemblée du Peuple de la République Arabe d'Egypte, une délégation de l'Assemblée Fédérale Suisse, conduite par son Président, Son Excellence Monsieur Simon Kohler, s'est rendue en visite officielle en République Arabe d'Egypte du 20 au 27 Janvier 1975.

La délégation parlementaire suisse comprenait au entre :-

- M. Fritz Blättli
- M. René Felber
- M. Konrad Graf
- M. Arnold Kohler
- M. Richard Müller
- M. Jean-Pierre Pradervand
- M. Rodolphe Tissières

Son Excellence le Président Anwar Sadate, Président de la République Arabe d'Egypte a reçu Monsieur Simon Kohler, Président de l'Assemblée Fédérale Suisse et la délégation qui l'accompagne.

Au cours de son séjour, la délégation parlementaire suisse a été reçue par :-

- Son Excellence Monsieur Sayed Marzi, Président de l'Assemblée du Peuple.
- Son Excellence Monsieur Ismail Fahmy, Ministre des Affaires Etrangères.
- Son Excellence Monsieur Samih Anouar, Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères.

La délégation parlementaire suisse a eu un entretien avec Monsieur Hafez Chanan, Secrétaire Général de l'Union Socialiste Arabe.

La délégation parlementaire suisse a tenu des séances de travail avec, d'une part, les Vice-Présidents de l'Assemblée du Peuple Dr. Gamal Otsifi et Dr. Aly Sayed, d'autre part la Commission des Relations Extérieures conduite par son président, Monsieur Zakaria Lotfi Gamaa.

Au cours des divers et fructueux entretiens, les deux délégations ont examiné la situation internationale, notamment

- 2 -

le problème du Moyen-Orient, la crise de l'énergie, de l'alimentation, le système monétaire international et les relations bilatérales entre leurs deux parlements.

La délégation parlementaire suisse a eu l'occasion de visiter le Musée égyptien, la Citadelle, Khan-Khalil, les pyramides de Gizeh, les usines de filature et de tissage de Helwan, les champs de bataille, Louxor et le barrage d'Assouan.

La délégation parlementaire suisse saluait avec beaucoup d'intérêt les efforts de développement de la République Arabe d'Egypte entrepris par son Excellence le Président Anouar El-Sadate.

La délégation parlementaire suisse exprime à Son Excellence le Président de l'Assemblée du Peuple sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

Le Président de l'Assemblée Fédérale Suisse Son Excellence Monsieur Simon Kohler, a invité Son Excellence Monsieur Sayed Marei, Président de l'Assemblée de Peuple de la République Arabe d'Egypte à se rendre en visite officielle et d'amitié accompagné d'une délégation en Suisse. Cette invitation a été acceptée et la date en sera communiquée ultérieurement.

Fait au Caire le 25 Janvier 1975.

Le Président de l'Assemblée  
Fédérale Suisse

Le Président de l'Assemblée  
du Peuple de la R.A.E.

S.E. Simon Kohler

S.E. Sayed Marei

BL/jd

Entretiens entre les parlementaires suisses et  
différentes délégations de l'Assemblée du peuple

Au cours de trois séances de travail, les parlementaires suisses ont eu l'occasion de dialoguer avec une douzaine de députés égyptiens dont plusieurs sont des membres importants et influents de l'Assemblée. Les entretiens se sont ouverts par une visite au président de l'Assemblée, M. Sayed Maréi, puis par une rencontre avec la Commission des relations étrangères dirigée par son président, M. Zakaria Loutfi Gomaa. La délégation a aussi été reçue le lendemain par un groupe de députés composé, entre autres, de l'un des deux vice-présidents de l'Assemblée, M. Sayed Ali Sayed, de M. Moustapha Kamel Mourad, président de la Commission économique de l'Assemblée et de M. Magdi Kichk, spécialiste des questions agronomiques.

Plusieurs sujets ayant été abordés successivement et dans différentes enceintes, le résumé ci-dessous suit un ordre plus thématique que chronologique.

1. Du côté égyptien, l'accent a été constamment placé sur le conflit du Moyen-Orient et sur la position que les parlementaires suisses étaient en mesure de prendre sur ce sujet. Deux exposés politiques (l'un de M. Gomaa, et l'autre de M. Ali Sayed) ont introduit le débat alors que M. Maréi posait, lui, sans détours, la question des fonds en deshérence et celle des décisions budgétaires concernant l'UNESCO. Ces trois exposés introductifs font apparaître un souci très prononcé, d'une part, de faire connaître la "légitimité internationale" de la position égyptienne (reposant sur les résolutions de l'ONU) et, d'autre part, d'apprécier le plus exactement possible le point de vue de la

- 2 -

délégation hôte sur le conflit et les raisons de l'attitude récente du parlement suisse dans les deux questions particulières mentionnées ci-dessus.

- a) L'exposé égyptien de la situation politique, qu'il s'agisse des territoires occupés, de Jérusalem ou d'un futur partage de la Palestine, s'est donc articulé principalement sur les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU et le respect de celles du Conseil de Sécurité. Israël après avoir "foulé aux pieds les résolutions de l'organisation internationale qui lui avait donné naissance" (Ali Sayed) cherche cependant à participer activement à la communauté internationale. Cette contradiction doit être reconnue et assumée par le monde afin que puisse être appliquée une solution de partage (pourquoi pas 1947?) qui tienne compte de la volonté des Palestiniens de créer un Etat démocratique dans lequel les droits des juifs seraient totalement respectés (hostilité au sionisme et non anti-sémitisme). Les frontières d'Israël, garanties par la paix seulement, seront dessinées après le retrait des territoires occupés et définies ainsi : "ça se voit, le reste (après le retrait) sera le territoire de l'Etat d'Israël" (Zakaria Loutfi Gomaa).
- b) Les questions précises posées à la délégation suisse portèrent d'une part sur les fonds en déshérence (dont M. Maréi pensait qu'ils s'élevaient à 10 millions de francs dont deux tiers devaient être versés directement à Israël) et d'autre part sur la position de la Suisse vis-à-vis de l'UNESCO (dont le résumé esquissé par M. Maréi contenait aussi de nombreuses inexactitudes). Pour le président de l'Assemblée, les fonds en déshérence devraient être versés intégralement à la Croix-Rouge (dont il n'a pas caché le respect qu'il portait à sa

- 3 -

mission) ou éventuellement à Israël mais une fois seulement rendus les territoires actuellement occupés. Passant en outre de la Croix-Rouge au rôle de Genève dans la promotion des idées humanitaires, M. Maréi a montré combien cette ville était importante pour la solution des conflits mondiaux et a esquissé, en termes voilés, la possibilité de voir ce rôle subitement réduit si une solution convenable n'était pas trouvée au problème des fonds en déshérence. Quant à l'UNESCO, après s'être gardé de vouloir intervenir dans les affaires intérieures de la Suisse, il a regretté que le vote du parlement ternisse des relations bilatérales qui sont par ailleurs excellentes.

2. En réponse à ces commentaires et appels, le président du Conseil national chercha à montrer que la délégation suisse était venue en Egypte dans un esprit de fraternité et d'ouverture.
  - a) La situation politique du Moyen-Orient l'incite à espérer vivement une solution pacifique pour laquelle les Suisses sont prêts à prêter tout leur concours. Dans ce contexte, la position de l'Egypte peut être considérée comme une base de discussion sérieuse, son gouvernement étant "le premier à avoir tiré les premières conclusions des hostilités : à savoir la nécessité absolue de la paix. Cette attitude suscite toute notre admiration et notre compréhension. Je ne peux aller au-delà sinon je ne serais pas honnête." M. Kohler a par ailleurs expressément déclaré "qu'il ne se sentait pas en droit de faire le procès de la situation politique de la région" et que la délégation parlementaire n'était pas le porte-parole de son gouvernement mais bien l'expression du peuple suisse. "Celui-ci, il faut le comprendre, a une considération particulière pour Israël de par la dimension du peuple juif et les séquelles de son martyre".

- 4 -

Pour M. Tissières qui répondait à une remarque de M. Gomaa selon laquelle les Palestiniens étaient aussi un petit peuple martyrisé, la responsabilité de l'effroyable situation du peuple palestinien incombait au monde entier, y compris aux Arabes. Il précisa aussi que les sympathies de nombreux parlementaires suisses allaient aux Arabes et qu'aucun membre de la délégation suisse n'avait encore voyagé en Israël. M. Müller enfin insista sur la situation <sup>de l'icale</sup> ~~difficile~~ dans laquelle nous mettais notre neutralité et posa plusieurs questions (restées sans réponse précise) sur la reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'Egypte et l'à-propos des conditions qu'elle mettait à l'émigration des Juifs.

Cette partie générale du dialogue ne s'acheva pas sans qu'un léger voile obscurcisse ces relations interparlementaires : n'obtenant aucune réponse aux questions précises qu'il posait sur la position de la délégation suisse à l'égard du conflit, le vice-président Ali Sayed conclut, avec un léger énervement, à l'identité de vue entre les deux délégations. Aux protestations empressées mais un peu <sup>surprises</sup> ~~confuses~~ du président Kohler, le député égyptien Chazli répondit par une déclaration de bonnes intentions et demanda, ce qui lui fut accordé, que les parlementaires suisses transmettent à leurs collègues, de la manière la plus complète possible, le point de vue de l'Egypte.

- b) Commentant les événements qui ont traversé la vie parlementaire suisse depuis la visite de M. Gomaa à Berne cet automne - fonds en déshérence et UNESCO -, M. Kohler les qualifia "d'aléas de la politique" et "d'accidents de parcours", en précisant qu'il était "faux de donner une considération définitive à un geste qui peut être interprété comme un mouvement d'humeur". Démocratie oblige. Reprenant les détails du débat

sur l'UNESCO, il mentionna l'opposition du gouvernement aux votes du parlement et l'absence d'unanimité au sein du parlement lui-même. M. Pradervand ajouta que la non-admission d'Israël dans le groupe européen fut la partie la plus choquante des décisions de la conférence de l'UNESCO alors que la résolution sur les fouilles entreprises à Jérusalem était tout à fait acceptable. Il précisa encore que les variations récentes des taux de change permettraient à la Suisse de verser pour 1975 un montant inchangé en dollars malgré la réduction de 10 % de la contribution en francs suisses !

L'historique et l'état actuel du problème des fonds en déshérence fut aussi dressé par M. Pradervand qui précisa que seule une des deux chambres s'était déjà prononcée. Une modification du texte de loi en faveur de la Croix-Rouge n'était donc pas exclue et donnerait ainsi suite aux propositions du Conseil fédéral lui-même.

3. La dernière partie des entretiens fut consacrée aux relations économiques bilatérales. M. Moustapha K. Mourad présenta exhaustivement les besoins de l'Egypte en capitaux, technologie et méthodes modernes de gestion. Décrivant les potentialités économiques que son pays recèle, il préconisa la création d'un organisme égypto-suisse d'informations économiques qui puisse faciliter et diriger les investissements suisses. Accueillant favorablement cette idée, M. Kohler envisagea la possibilité de créer une chambre de commerce arabo-suisse qui, aux yeux de M. Mourad pourrait s'étendre à tous les aspects de l'économie, l'information devant jouer un rôle primordial dans son programme de travail. Cette proposition fut aussi formellement approuvée par M. Tissières qui vit là une occasion plus propice de resserrer les liens économiques bilatéraux qu'à travers les services gouvernementaux de la

- 6 -

Coopération technique, actuellement en difficulté auprès de l'opinion publique suisse. Il mit cependant en garde ses interlocuteurs contre les réticences qu'ils pourraient rencontrer auprès d'investisseurs suisses retenus par le souvenir de nationalisations anciennes et plaida vivement pour la restauration d'un climat de confiance indispensable au retour des investisseurs. Après que la partie égyptienne eut donné les nouvelles garanties législatives contre les risques de nationalisation et prononcé son appui au projet français de conférence sur les problèmes énergétiques, M. Kohler conclut à l'amélioration évidente des relations économiques égypto-suisse et annonça la visite d'une délégation industrielle suisse dirigée par M. Gérard Bauer lors de la foire industrielle du Caire au mois de mars.

Entrevue avec le Premier Secrétaire du Comité central de  
l'Union socialiste arabe (USA), samedi 25 janvier 1975

L'entretien s'est ouvert par un exposé de M. Ghanem sur les buts de l'Union (résoudre les problèmes paix-guerre et lutter contre la pauvreté en stimulant le développement économique), son programme (document d'octobre approuvé par le référendum du 15 mai 1974) et sa composition (union des travailleurs paysans, intellectuels et capitalistes). Quelques paroles aimables ont été prononcées à l'égard de la Suisse et la nécessité de tels contacts bilatéraux a été soulignée, notre pays ne participant pas au dialogue euro-arabe institué entre la Ligue arabe et la Communauté européenne.

A une question du président du Conseil national sur la viabilité d'un parti unique et la solution de ses problèmes internes, M. Ghanem a clairement exprimé le désir du Comité central de retrouver le plus vite possible le chemin du multi-partisme. La situation actuelle ne permet cependant pas de modifier la structure politique du pays trop rapidement. Les problèmes posés par l'état de guerre et le développement économique nécessitent un front unique dans la lutte que mène le peuple égyptien.

En réponse aux questions posées par M. Müller, M. Ghanem précise que le programme de l'Union est très proche de celui des sociaux-démocrates européens et que les règles de représentativité (50 % des membres de l'Union et de l'Assemblée du peuple proviennent des milieux paysan et ouvrier) assurent au mouvement politique égyptien une cohésion et une vie politique interne qui permettent aux diverses tendances de s'affronter sans s'annihiler. L'USA reproche cependant à l'Internationale socialiste ses positions pro-israéliennes et les critères - trop européens - qu'elle fixe dans ses jugements sur l'organisation politique des pays socialistes.

Elle entretient par contre d'excellents contacts bilatéraux avec plusieurs partis socialistes d'Europe occidentale dont celui de M. Kreisky (au contraire des partis socialistes français et anglais avec lesquels l'USA a de très grandes difficultés).

Enfin, M. Ghanem a encore montré combien les dirigeants politiques du pays attachaient de l'importance aux principes de la liberté des cultes (égalité de tous, y compris des juifs, devant la loi) et de l'égalité des sexes, malgré les difficultés que le gouvernement rencontre à la promotion de la femme dans la société égyptienne traditionnelle.

T r a d u c t i o n

AL AHRAM du 22 janvier 1975

Sayed Maréi reçoit la délégation parlementaire suisse

L'Ing. Sayed Maréi, Président de l'Assemblée du Peuple, a reçu hier la délégation parlementaire suisse présidée par M. Simon Kohler, Président de la Chambre des députés.

Assistaient à cette rencontre le Dr Gamal El-Otéifi, Vice-Président de l'Assemblée du Peuple et M. Zakaria Loutfi Gomaa, Président de la Commission des affaires étrangères.

Les entretiens portèrent sur la crise du Moyen-Orient, la crise monétaire internationale et sur les moyens de consolider la coopération entre les deux pays.

Une seconde rencontre est prévue pour aujourd'hui.

Après avoir pris contact avec les membres de la Commission des Affaires Etrangères, la délégation suisse a assisté à une séance de l'Assemblée du Peuple.

T r a d u c t i o n

AL AKHBAR du 22 janvier 1975

Sayed Maréi reçoit la délégation parlementaire suisse

Le Président de l'Assemblée du Peuple a reçu hier la délégation parlementaire suisse présidée par M. Simon Kohler, Président de la Chambre des députés. Les entretiens se déroulèrent autour de la crise du Moyen-Orient, la crise monétaire internationale, l'attitude de la Suisse vis-à-vis de l'UNESCO et la consolidation de la coopération entre les deux pays.

T r a d u c t i o n

AL GOMHOURIA du 22 janvier 1975

Sayed Maréi reçoit la délégation parlementaire suisse

L'Ing. Sayed Maréi, Président de l'Assemblée du Peuple, a reçu hier la délégation parlementaire suisse, présidée par M. Simon Kohler, Président de la Chambre suisse des députés, actuellement au Caire sur invitation de l'Assemblée du Peuple.

La crise du Moyen-Orient et les moyens de consolider les rapports entre les deux pays ont été discutés au cours de cette rencontre.

Le Président de l'Assemblée du Peuple recevra la délégation suisse pour la seconde fois dans la journée de demain.

La délégation a assisté à une partie de l'audience de l'Assemblée du Peuple.

331.3.

T r a d u c t i o n

AL GOMHOURIA du 27 janvier 1975  
AL AKHBAR

Communiqué conjoint sur les négociations  
avec la délégation suisse

Un communiqué conjoint a été publié hier sur les négociations entamées par la délégation de l'Assemblée fédérale suisse, présidée par M. Simon Kohler.

Ce communiqué signale que la délégation a, au cours de ses entretiens, abordé la situation internationale, le problème "mondial" du Moyen-Orient et les relations parlementaires entre les deux pays.

Le communiqué ajoute que l'Ing. Sayed Maréi, Président de l'Assemblée du Peuple, a accepté l'invitation du président de l'Assemblée suisse de visiter la Suisse à la tête d'une délégation de l'Assemblée du Peuple.

La délégation suisse a quitté Le Caire hier.